

Commune de VINASSAN

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 Avril 2017 à 18 heures 30

L'an deux mille dix-sept et le 13 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Didier ALDEBERT, Maire.

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	22	22

Présents :

ALDEBERT Didier, BACABE Jean-Paul, BENCE Fabienne, GARRABE Christian, IMBERNON Marie, FUERTES Victor, BARRAU Sylvie, GARCIA Gérard, RESSEGUIER Nadine, BATIGNE Gérard, PELOUZE Perrine, SENEGAS Michel, JAILLET Evelyne, CAYRE Katia, FRATICOLA Gérard, FOURGOUS Anne Marie, OURNAC Jean-Louis, CODINA Emmanuelle, ARDOUREL Jean-Michel, VANDAELE Valérie, ARTAUD Stéphane

Date remise convocation et affichage
03/04/2017

Représenté :

GRANAL Gilles : procuration donnée à ALDEBERT Didier

Vote		
Pour	Contre	Abstention
22	0	0

Absente excusée : BONNET Michèle

Secrétaire de séance : BACABE Jean-Paul

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Avis sur le transfert de la compétence en matière d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme
- 2 - Acquisition terrain secteur de Peyrelade parcelle AC 69 - 2619 m²
- 3 - Approbation de la charte de la mutualisation du Grand Narbonne
- 4 - Dénomination rue secteur de la Gendarmerie
- 5 - Spectacle TEMPORA 2017
- 6 - Intégration du lotissement de la cave coopérative dans le domaine public
- 7 - Mise en conformité accessibilité des bâtiments communaux
- 8.1 - Création ALAE (Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole)
- 8.2 - Création ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)
- 09 - Modification du tableau des effectifs communaux
- 10 - Modification contrat de location centre d'activité de la Font
- 11 - Publication carnet du Parc
- 12 - Effacement réseaux rue du 1^{er} mai sur poste château
- 13 - Mise en valeur ancienne mairie – Demande aide au titre du FSIL – Contrat de ruralité

Informations sur les décisions prises dans le cadre des délégations accordées au Maire conformément à la délibération de la Commune du 24 octobre 2014

En ouverture de la séance, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal du 09 Mars 2017.

Jean-Paul BACABE est désignée secrétaire de séance.

Le Maire aborde l'ordre du jour.

1 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET GENERAL :
DELIBERATION 2017-14

Rapporteur : Didier ALDEBERT, Maire

Didier ALDEBERT présente le compte administratif (CA) 2016 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

COMMUNE DE VINASSAN			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016			
Chapitre	PREVISION	REALISE	%
011 - Charges à caractère général	456 174,00 €	394 305,28 €	86,44%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	928 850,00 €	909 637,27 €	97,93%
65 - Autres charges de gestion courante	247 100,00 €	227 933,35 €	92,24%
66 - Charges financières	71 350,00 €	71 343,52 €	99,99%
67 - Charges exceptionnelles	2 000,00 €	12,04 €	0,60%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 705 474,00 €	1 603 231,46 €	94,01%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2016			
Chapitre	PREVISION	REALISE	%
013 - Atténuations de charges	45 000,00	65 898,69	146,44%
042 - Opérations d'ordre transfert entre section (t	40 560,00	38 333,41	94,51%
70 - Produits des services, du domaine et ventes	46 500,00	59 462,20	127,88%
73 - Impôts et taxes	1 300 000,00	1 309 058,56	100,70%
74 - Dotations, subventions et participations	471 689,00	478 704,96	101,49%
75 - Autres produits de gestion courante	32 900,00	40 940,80	124,44%
76 - Produits financiers		16,14	
77 - Produits exceptionnels	-	1 182,56	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 936 649,00	1 993 597,32	102,94%

Art	Prog	INVESTISSEMENT 2016	BUDGET GLOBAL	REALISE au 31/12/16	RESTES A REALISER
		DEPENSES			
	oo1	Report déficit exercice antérieur	154 143		
Sous total chapitre 16: Emprunts			138 200	138 119,47	-
	1641	Remboursement capital Emprunt	138 200	138 119,47	
Sous total Chap 21 Immobilisation corporelles			156 344	91 008,74	25 085,60
	2138	Achat construction	15 000	2 252,36	
	2128	Travaux DFCI Clape	2 800		
	2128	Aménagement aire de Jeux	30 000	24 168,00	3 440,60
	2128	Aménagements jardins communaux	3 500		
	21312	Bâtiments scolaires	7 000	6 775,20	
	21318	Bâtiments divers	47 000	38 162,06	
	2152	Installation de voirie	10 000	10 399,97	
	21538	Travaux sur réseaux	22 000		21 645,00
	21568	Matériel d'incendie et de défense	5 500	5 244,00	
	21578	Autre matériel et outillage	10 544	1 464,00	
	2158	Autres installations techniques	2 000	1 672,80	
	2183	Matériel de bureau informatique	1 000	870,35	
Sous total chap 23 Immobilisations en cours			540 041	192 537,09	278 499,78
	2313	Constructions	11 000	10 985,91	
	2315	Installation matériel et outillage tech	446 041	150 005,94	278 499,78
	2315	Installation matériel et outillage tech	49 000		
	2318	Travaux voirie	34 000	31 545,24	
Sous Total Chap 040 Travaux en régie			40 560	38 333,41	-
	2313/040	Travaux en régie bâtiment	13 000	12 356,58	
	2318/040	Travaux en régie voirie	27 560	25 976,83	
TOTAL SECTION			1 029 288	459 998,71	303 585,38

Art	Prog	INVESTISSEMENT 2016		REALISE	RESTES A REALISER
		RECETTES			
	1068	Affectation résultat 2014	154 143	154 142,66	
021 Virement de la section de fonctionnement			708 921		
Sous total chap 10 Dotations Fonds divers			54 000	74 349,04	-
	10222	Fonds Compensation de la T.V.A	42 000	42 918,40	
	10226	Taxe d'aménagement	12 000	31 430,64	
Sous total Chap 13 Subventions d'investissement			109 574		109 574,00
	1325	Subvention Gra d Narbonne	58 000		58 000,00
	1326	Subvention SYADEN Eclairage Publ	5 255		5 255,00
	1323	Subvention département	46 319		46 319,00
Sous total Chap16 Emprunts			-		
	1641	Emprunts	-		
Sous total Chap 21 Immobilisations corporelles			2 650	2 659,08	
	2138	Autres constructions	2 650	2 659,08	
TOTAL SECTION			1 029 288	231 150,78	109 574,00

RESULTAT DU CA 2016 :

FONCTIONNEMENT

Résultat d'exercice 2016 :

Résultat antérieur 2015 :

Résultat de clôture 2016 :

INVESTISSEMENT

Résultat d'exercice 2016 :

Résultat antérieur 2015 :

Résultat de clôture 2016 :

Le Maire se retire de la salle. Gérard FRATICOLA est désigné Président de séance et soumet le CA 2016 du budget général au vote.

Ceci exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité, **vote** à l'unanimité le CA 2016 présenté.

2 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET ANNEXE DE LA GENDARMERIE :

DELIBERATION 2017-15

Rapporteur : Didier ALDEBERT, Maire

Didier ALDEBERT présent le CA 2016 du budget annexe de la gendarmerie.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016		
Chapitre	BP 2016	CA 2016
002 Résultat fonctionnement reporté	1 560,00 €	
011 - Charges à caractère général	5 000,00 €	2 100,00 €
66 - Charges financières	5 000,00 €	- €
67 - Charges exceptionnelles	- €	- €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 560,00 €	2 100,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2016		
Chapitre	BP 2016	CA 2016
75 Autres produits de gestion courante	11 560,00 €	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 560,00 €	- €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2016		
Chapitre	BP 2016	CA 2016
2313 Construction gendarmerie	3 124 470,53 €	2 291 107,89
2318 Réseaux gendarmerie	736 812,00 €	- €
238 Régularisation avance ALENIS	3 800 000,00 €	3 601 316,36 €
67 - Charges exceptionnelles	- €	- €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 661 282,53 €	5 892 424,25 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2016		
Chapitre	BP 2016	CA 2016
001 Résultat d'investissement reporté	691 423,53 €	-
10 Taxe d'aménagement	- €	28 229,91
1311 Subvention décret 93	575 307,00 €	383 537,78 €
1331 Subventions DETR	559 644,00 €	272 076,36 €
16 Emprunts	1 795 000,00 €	1 795 000,00 €
2313 Ecriture de régularisation	- €	1 096,97 €
238 Régularisation avances ALENIS	4 039 908,00 €	2 592 953,04 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 661 282,53 €	5 072 894,06 €

RESULTAT DU CA 2016

FONCTIONNEMENT

Résultat d'exercice 2016 :

Résultat antérieur 2015 :

Résultat de clôture 2016 :

INVESTISSEMENT

Résultat d'exercice 2016 :

Résultat antérieur 2015 :

Résultat de clôture 2016 :

Le Maire se retire de la salle. Gérard FRATICOLA est désigné Président de séance et soumet le CA 2016 du budget annexe de la gendarmerie au vote.

Ceci exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité, **vote** à l'unanimité le CA 2016 présenté.

3 - VOTE DES COMPTES DE GESTION : **DELIBERATION 2017-16**

Rapporteur : Didier ALDEBERT, Maire

Didier ALDEBERT rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le Trésorier.

Il précise que les opérations de dépenses et de recettes sont régulières et justifiées et que le compte de gestion est conforme au compte administratif.

Ceci exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité, **approuve** le compte de gestion du Trésorier Municipal pour l'exercice 2016 et **précise** que ce compte de gestion n'appelle ni observation, ni réserve sur la tenue des comptes.

4 - VOTE DES TAUX COMMUNAUX D'IMPOSITION : **DELIBERATION 2017-17**

Rapporteur : Didier ALDEBERT, Maire

Didier ALDEBERT présente l'état de notification des taux d'imposition 2017 concernant les taxes locales.

Il expose les différentes charges obligatoires pour la Commune (frais SIVOM, entretien de la zone d'intérêt communautaire, frais d'instruction des dossiers d'urbanisme par le Grand Narbonne,...) ainsi que les recettes en diminution (DGF, AC, taxe de séjour,...) ; Didier ALDEBERT propose les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 17.09 %
- Taxe foncier bâti : 27.90 %
- Taxe foncier non bâti : 78.92 %

Le produit attendu sera de : 1 028 249 €

Après plusieurs échanges, le Conseil Municipal à l'unanimité **fixe** les taux 2017 :

- Taxe d'habitation : 17.09 %
- Taxe foncier bâti : 27.90 %
- Taxe foncier non bâti : 78.92 %

5 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 – BUDGET GENERAL **DELIBERATION 2017-18**

Rapporteur : Didier ALDEBERT, Maire

Avant d'aborder le budget, Didier ALDEBERT rappelle le contexte financier national où une nouvelle baisse des dotations forfaitaires de l'Etat est attendue ; les dotations au profit des collectivités devraient être réduites de 2.63 Mds d'euros en 2017 pour contribuer au redressement des comptes publics.

Dans le même temps, le fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) ne serait pas revalorisé et resterait plafonné à 1 Md d'euros.

Les taux d'intérêts restent, toujours à un niveau extrêmement bas. Néanmoins, une remontée des taux est attendue.

Didier ALDEBERT présente le projet de budget 2017.

FONCTIONNEMENT		BUDGET 2016	BUDGET 2017	Evolution
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	438 274	431 700,00	-1,50%
012	CHARGES DE PERSONNEL	929 350	959 800,00	3,28%
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	247 100	243 430,00	-1,49%
66	CHARGES FINANCIERES	71 350	65 000,00	-8,90%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000	1 000,00	-50,00%
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	-	44 059,58	
	<i>Sous Total</i>	<i>1 688 074</i>	<i>1 744 989,58</i>	<i>3,37%</i>
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	685 821	511 189,21	
DEPENSES		2 373 895	2 256 178,79	-4,96%

		BUDGET 2016	BUDGET 2017	Evolution
013	ATTENUATION DE CHARGES	25 000	40 000,00	60,00%
70	PRODUITS DES SERVICES	46 500	57 000,00	22,58%
73	IMPOTS ET TAXES	1 288 400	1 318 093,00	2,30%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	465 189	485 475,58	4,36%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	30 500	32 500,00	6,56%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		7 000,00	
	<i>Sous total</i>	<i>1 855 589</i>	<i>1 940 068,58</i>	<i>4,55%</i>
722/040	TRAVAUX EN REGIE	40 560	25 000,00	-38,36%
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	477 746	291 110,21	-39,07%
RECETTES		2 373 895	2 256 178,79	-4,96%

Art	Prog	INVESTISSEMENT 2017	RESTES A REALISER AU 31/12/2016	BUDGET 2017	BUDGET GLOBAL
		DEPENSES			
oo1		Report exercice antérieur		382 990,59	382 990,59
Sous total chapitre 16: Emprunts				130 473,32	130 473,32
1641		Remboursement capital Emprunt		130 473,32	130 473,32
Sous total Chap 20 Immobilisations incorporelles				25 085,60	20 000,00
2051		Achat licence		20 000,00	20 000,00
Sous total Chap 21 Immobilisations corporelles				300 144,78	153 574,81
2111		Acquisition terrains		15 874,81	15 874,81
2128		Autres aménagements	3 440,60	9 600,00	13 040,60
21318/041		Intégrations études		1 220,00	1 220,00
21318		Bâtiments divers		30 000,00	30 000,00
2152		Installation de voirie		20 000,00	20 000,00
21534		Réseau électrification (1Mai)		31 880,00	31 880,00
21538		Travaux sur réseaux	21 645,00	25 000,00	46 645,00
21578		Autre matériel et outillage		20 000,00	20 000,00
Sous total chap 23 Immobilisations en cours				278 499,78	676 000,00
2313		Constructions		130 000,00	130 000,00
2315		Travaux rue Jean Jaures		516 000,00	516 000,00
2315		Travaux rue 1er Mai	278 499,78	30 000,00	308 499,78
Sous Total Chap 040 Travaux en régie				25 000,00	25 000,00
2313/040		Travaux en régie bâtiment		10 000,00	10 000,00
2318/040		Travaux en régie voirie		15 000,00	15 000,00
TOTAL SECTION			303 585,38	1 388 038,72	1 691 624,10

Art	Prog	INVESTISSEMENT 2016	RESTES A REALISER AU 31/12/2016	BUDGET 2016	
		RECETTES			
1068		Affectation résultat 2016		577 001,97	577 001,97
021 Virement de la section de fonctionnement				511 189,21	511 189,21
Sous total chap 10 Dotations Fonds divers				67 911,00	67 911,00
10222		Fonds Compensation de la T.V.A		37 911,00	37 911,00
10226		Taxe d'aménagement		30 000,00	30 000,00
Sous total Chap 13 Subventions d'investissement				109 574,00	380 668,34
1325		Subvention Gra d Narbonne	58 000,00	93 000,00	151 000,00
1326		Subvention SYADEN Eclairage Publ	5 255,00	2 000,00	7 255,00
1323		Subvention département	46 319,00	59 000,00	105 319,00
1321		Subvention Etat		220 629,52	220 629,52
1322		Subvention région (FEADER)		6 038,82	6 038,82
Sous total Chap16 Emprunts				-	-
1641		Emprunts			-
Sous total Chap 20 Immobilisations incorporelles				1 220,00	1 220,00
2033/041		Intégrations études		1 220,00	1 220,00
Sous Total Chap 28 Dotations aux amortissements				44 059,58	44 059,58
28044/040		Dotations aux amortissements		410,44	410,44
28041/040		Dotations aux amortissements		43 649,14	43 649,14
TOTAL SECTION			109 574,00	1 582 050,10	1 691 624,10

Après avoir présenté les opérations d'investissement, Didier ALDEBERT présente la situation financière de la commune par des graphiques :

- Une dette sécurisée dans sa globalité

- Un autofinancement conséquent pour la poursuite d'investissements pour le centre-ville
- Un maintien des charges de personnel malgré le GVT
- Un maintien des charges de fonctionnement courant

Ceci exposé, le Conseil Municipal **vote** à l'unanimité le budget 2017 présenté.

6 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET ANNEXE DE LA GENDARMERIE : DELIBERATION 2017-19

Rapporteur : Didier ALDEBERT, Maire

Didier ALDEBERT présente le budget annexe 2017 de la gendarmerie.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017		
Chapitre	BP 2016	PROPOSITION BP 2017
002 Résultat fonctionnement reporté	1 560,00 €	3 660,00
011 - Charges à caractère général	5 000,00 €	11 000,00 €
60633 - Aménagement espaces vert		20 000,00 €
6611 - Intérêts des emprunts	5 000,00 €	77 461,00 €
6618 - Intérêts ligne de trésorerie	- €	5 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	- €	33 324,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 560,00 €	150 445,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017		
Chapitre	BP 2016	PROPOSITION BP 2017
752 - Produit des immeubles	11 560,00 €	150 445,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11 560,00 €	150 445,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2017		
Chapitre	BP 2016	PROPOSITION BP 2017
001 Résultat d'investissement reporté	- €	128 106,66
1641 - Capital des emprunts	- €	77 416,00 €
2313- Travaux gendarmerie	3 861 282,53 €	1 430 549,34 €
238- Régularisation avance ALENIS	3 800 000,00 €	500 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 661 282,53 €	2 136 072,00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2017		
Chapitre	BP 2016	PROPOSITION BP 2017
001 Résultat d'investissement reporté	691 423,53 €	-
021 - Virement de la section de fonctionnement	- €	33 324,00
10 Taxe d'aménagement	- €	-
1311 Subvention décret 93	575 307,00 €	191 770,00 €
1331 Subventions DETR	559 644,00 €	288 168,00 €
16 Emprunts	1 795 000,00 €	- €
238 - Régularisation avances ALENIS	4 039 908,00 €	1 622 810,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 661 282,53 €	2 136 072,00 €

Ceci exposé, le Conseil Municipal **vote** à l'unanimité le budget annexe de la gendarmerie.

7 – AFFECTATION DU RESULTAT :

DELIBERATION 2017-20.1

DELIBERATION 2017-20.2

Rapporteur : Didier ALDEBERT, Maire

Didier ALDEBERT donne les résultats du CA 2016 :

BUDGET GENERAL

Excédent de fonctionnement :	868 112.18 €
Déficit d'investissement :	- 382 990.59 € (compte 001)
Restes à réaliser :	- 194 011.38 €
Résultat d'investissement :	- 577 001.97 (compte 1068)
Résultat reporté au BP 2017 :	291 110.21 € (compte 002)

BUDGET GENDARMERIE

Déficit de fonctionnement :	- 3 660.00 €
Déficit d'investissement :	- 128 106.66 €

Ceci exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité, **affecte** le résultat comme suit :

Budget général :

Compte 002 : en recettes de fonctionnement :	291 110.21 €
Compte 1068 : en recettes d'investissement :	577 001.97 €
Compte 001 : en dépenses d'investissement :	- 382 990.59 €

Budget gendarmerie :

Compte 001 : en dépenses de fonctionnement :	- 3 660 €
Compte 001 : en dépenses d'investissement :	- 128 106.66 €

8 – APPROBATION DU COMPTE RENDU FINANCIER ANNUEL D'ALENIS SUR LA CONSTRUCTION DE LA GENDARMERIE :

DELIBERATION 2017- 21

Rapporteur : Christian GARRABE, 1er adjoint au Maire

Didier ALDEBERT, concerné par son poste de direction

2017-008 2 CREATION ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement) :

- Rapporteur : Marie IMBERNON, 2^{ème} adjointe au Maire

Marie IMBERNON informe le Conseil Municipal la nécessité de créer un ALSH pour répondre à l'accueil des enfants en dehors du temps de l'enseignement scolaire de 4 ans à 11 ans.

La Commune avait mis en place le centre de loisirs avec la Commune d'Armissan qui pilotait le centre.

La Commune souhaiterait devenir autonome avec la nomination d'une directrice.

Afin d'officialiser cette structure, il convient de la créer et de conventionner avec la CAF.

Didier ALDEBERT propose de fixer des tarifs de fréquentation et le prix des repas.

Après plusieurs simulations présentées, le Conseil Municipal à l'unanimité, **crée** l'ALSH pour la Commune de Vinassan à compter des vacances de juillet 2017 et **fixe** le tarif horaire à 0.60 € par enfant et le prix du repas à 4.00 € par enfant.

2017-009 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUX :

Rapporteur : Didier ALDEBERT, Maire

Didier ALDEBERT propose la transformation de certains postes du tableau des effectifs afin de permettre la nomination d'agents bénéficiant d'avancements de grade dans la perspective de pourvoir des emplois conformément au CGCT, à la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34.

Cette décision ne modifie pas l'effectif de la Commune qui est de 25 agents territoriaux.

D'autre part, Didier ALDEBERT communique que suite aux entretiens professionnels de fin d'année et à la rencontre des agents de la Commune, il attribue la NBI (10 points) à l'agent de police responsable du service.

Ceci exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité, **accepte** la modification du tableau des effectifs telle que présentée et **prend acte** de la décision du Maire concernant l'attribution de la NBI à un agent territorial.

2017- 10 MODIFICATION CONTRAT DE LOCATION CENTRE D'ACTIVITES DE LA FONT :

Rapporteur : Didier ALDEBERT, Maire

Didier ALDEBERT rappelle que par délibération du 27 octobre 2016, un local du centre d'activité de la Font était loué par Madame CHELTIEL pour son entreprise Restoventis Formation Concept. Suite au changement des statuts de cette entreprise, il est proposé de modifier le contrat de location en le mettant au nom de IMPACT SUD FORMATION.

Ceci exposé, le Conseil Municipal **prend acte** de la modification du contrat de location de la Font.

2017- 11 PUBLICATION CARNET DU PARC :

Rapporteur : Didier ALDEBERT, Maire

Didier ALDEBERT rappelle que dans le cadre du financement des carnets publiés par le Parc Naturel Régional (PNR) sur le Massif de la Clape, la Commune s'est engagée en 2016 à verser une participation de 500 €. La Commune est à nouveau sollicitée pour un dernier versement de 250 € au titre de l'exercice 2017.

Ceci exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité, **approuve** la publication du carnet du Parc Naturel régional consacré au Massif de la Clape et **accepte** de verser une participation financière de 250 € au PNR au titre de l'exercice 2017.

2017- 12 EFFACEMENT RESEAUX RUE DU 1^{ER} MAI SUR POSTE CHATEAU :

Rapporteur : Didier ALDEBERT, Maire

Didier ALDEBERT rappelle que dans le cadre de l'aménagement de la rue du 1^{er} Mai, au-delà de la pose du réseau pluvial, il convient donc de profiter des travaux pour la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement par le Grand Narbonne, il convient donc de procéder à l'enfouissement des réseaux électriques et télécom.

Il expose l'avant-projet établi par le SYADEN (Syndicat Audois d'Energies) concernant les travaux d'électrification (ER), l'effacement des réseaux d'éclairage public (EP), et de communications électroniques (TELECOM).

Il précise que le SYADEN règlera un montant prévisionnel pour cette opération estimée à :

- Réseaux d'électricité	38 400.00 € TTC
- Travaux d'éclairage public	6 000.00 € TTC
- Travaux de communications électroniques	8 600.00 € TTC

Didier ALDEBERT présente la convention, adoptée par le SYADEN qui délègue la maîtrise d'ouvrage des opérations relatives au réseau d'éclairage public et/ou de génie civil pour le réseau de communications électroniques. D'autre part, le SYADEN facture la participation de la Commune aux frais de dossier pour un montant de 1 600.00 €.

L'estimation de l'opération est la suivante :

- Estimation globale des travaux :	54 600.00 € TTC
- Prise en charge par le SYADEN :	17 600.00€
- Subvention SYADEN :	2 000.00 €
- Reste à charge pour la Commune :	35 000.00 €

Ceci exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité, **approuve** le financement du SYADEN pour l'enfouissement des réseaux électriques et télécom rue du 1^{er} Mai, **confie** au SYADEN la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux, **autorise** le Maire à signer la convention.

2017- 13 MISE EN VALEUR ANCIENNE MAIRIE – DEMANDE AIDE AU TITRE DU FSIL – CONTRAT DE RURALITE :

Rapporteur : Didier ALDEBERT, Maire

Didier ALDEBERT présente le projet de remise en état de la toiture et des façades de l'ancienne mairie. Ce projet est intégré au contrat de ruralité mis en place entre le Grand Narbonne et l'Etat dans le cadre de la revitalisation du centre bourg dans le volet aménagement espaces publics et installations de commerces.

Cette rénovation extérieure s'intègre parfaitement dans le projet de mise en valeur du cœur de village ; le montant du projet s'élève à 119 602.00 € HT éligible au Fonds de Soutien à l'Investissement Publics des Collectivités Locales (FSIL).

Didier ALDEBERT fait remarquer l'intérêt de ce programme qui est une des composantes du projet de revitalisation du centre bourg ; ce projet permettra de développer l'attractivité de la Commune et participe à la mise en valeur du cadre de vie.

Ceci exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité, **sollicite** une aide de l'Etat du titre du FSIL d'un montant le plus élevé possible pour la mise en valeur de l'ancienne mairie et **autorise** le Maire à signer les documents nécessaires à ce projet.

INFORMATIONS SUR LES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES AU MAIRE CONFORMEMENT A LA DELIBERATION DE LA COMMUNE DU 24 OCTOBRE 2014 :

- **Décision du 03 janvier 2017** : la société ALENIS a été autorisée à signer un avenant de 663.60 € HT avec l'entreprise My Clôture pour le lot 20 (clôtures) de la gendarmerie.
- **Décision du 24 février 2017** : les contrats d'assurances ont été reconduits avec la Compagnie GROUPAMA.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 20 heures 30.